

PARIS SANS PLASTIQUE À USAGE UNIQUE



Filière santé hygiène-beauté
Plan d'engagements

Qu'est ce qu'un plan d'engagement de sortie du plastique à usage unique ?

La Ville de Paris rassemble de manière concertée, depuis 2019, les acteurs économiques et associatifs du territoire désireux de se transformer autour de l'ambition « Paris, Ville sans plastique à usage unique en 2024 ».

Pour permettre la transition écologique des filières, un plan d'engagements par filière a été construit par la Ville de Paris, en collaboration avec les entreprises et partenaires de la filière concernée.

Ce plan est un outil pratique pour les acteurs de la filière santé hygiène-beauté qui souhaitent s'engager dans la sortie du plastique à usage unique.

Pourquoi utiliser ce plan d'engagement ?

- Être guidé dans votre démarche de suppression du plastique à usage unique.
- Pouvoir bénéficier d'un accompagnement personnalisé (aide, mentoring, mise en relation) par le réseau «Pari(s) du Zéro Plastique».
- Avoir un suivi de vos actions et pouvoir les partager entre pairs.
- Démontrer votre engagement auprès des partenaires et du public.
- Voir vos actions valorisées par la Ville de Paris et notamment dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques de 2024.

Quels périmètres et acteurs sont concernés ?

Tous les lieux de distribution, de vente et d'usage de produits liés à la santé, à l'hygiène ou à la beauté sont concernés :



Pharmacie, parapharmacie, point de vente de cosmétique, grande surface, professionnel de l'esthétique ...

Comment vous engager ?

- 1 Définir vos engagements**
Parmi les engagements listés page suivante.
- 2 Signer le plan**
- 3 Diagnostic préliminaire**
RDV avec nos experts pour évaluer vos avancements/besoins.
(requis)
- 4 Accompagnement**
Personnalisé pour vous aider dans la recherche de solutions alternatives, de financement et vos besoins en communication.
(optionnel)
- 5 Audit-qualité**
(requis)
- 6 Valorisation**
Votre démarche valorisée via les supports de la Ville de Paris.

Les engagements

Un périmètre d'action a été défini et trois catégories ont été identifiées, qui correspondent à 3 usages de plastique à usage unique.

En signant le plan d'engagement, vous vous engagez a minima sur l'engagement 1.1.

L'accès à l'eau

Engagement 1.1

(obligatoire)

L'eau potable est accessible dans les points de vente gratuitement et facilement pour tous et toutes

Exemple : Rejoignez le réseau «Ici, je choisis l'eau de Paris»

L'offre

Engagement 2.1

L'offre de produits est sans emballage en plastique à usage unique

Exemple : choisir des fournisseurs de cosmétiques solides ou en vrac, proposer un rayon dédié au vrac, à la consigne...

Engagement 2.2

Les accessoires d'hygiène et de beauté sont sans plastique à usage unique

Exemple : proposer des accessoires réutilisables, dans des matériaux alternatifs, ou éco-conçus sans PUU...

Engagement 2.3

Le tri est efficace et facilité pour les employés et les consommateurs

Exemple : installer des poubelles biflux et supports de communication visibles, trier les médicaments des conditionnements...

Engagement 2.4

L'ambition de sortir des PUU est partagée aux clients et fournisseurs

Exemple : intégrer ce plan d'engagement dans votre cahier des charges, vos achats, communiquer en boutique...

Les PUU À supprimer



Contenants cosmétiques, rasoirs, brosse à dents, produits d'hygiène en plastique

La promotion

Engagement 3.1

Les arguments publicitaires (goodies, PLV) sont sans plastique à usage unique

Exemple : refuser les goodies fournisseurs, réutiliser les éléments de PLV dès que possible...

Engagement 3.2

Les échantillons distribués ne sont pas en plastique à usage unique

Exemple : éviter la distribution systématique d'échantillons et les choisir sans plastique, repenser l'expérience commerciale...

Engagement 3.3

Les sacs distribués ne sont pas en plastique à usage unique

Exemple : arrêter la distribution systématique de sacs, opter pour des sacs en kraft ou la vente de sacs réutilisables...

Les PUU À supprimer



Échantillons, goodies, PLV, sacs en plastique...

Signature du plan d'engagements :

Je m'engage à mettre en place des actions pour que mon point de vente soit sans plastique à usage unique.

En signant cette charte :

- Je certifie avoir lu et adhéré au plan d'engagements proposé par la Ville de Paris pour ma filière et m'engage à déployer des actions pour sortir du plastique à usage unique.
- Je dois prouver des actions dans les 12 mois qui suivent ma signature.

En contrepartie :

- Je bénéficie d'un accompagnement (mentoring et mise en relation).
- Je suis identifié comme acteur engagé dans le réseau "Le Pari(s) du Zéro Plastique".

Je m'engage sur :

L'accès à l'eau

- Engagement 1.1

L'offre

- Engagement 2.1
- Engagement 2.2
- Engagement 2.3
- Engagement 2.4

La promotion

- Engagement 3.1
- Engagement 3.2
- Engagement 3.3

Je m'engage à l'échelle de :

Un établissement

Plusieurs établissements

Tous mes établissements

Signature de l'entité engagée :

Nom de l'organisation

Nom et fonction du signataire

Signature

Signature Ville de Paris :